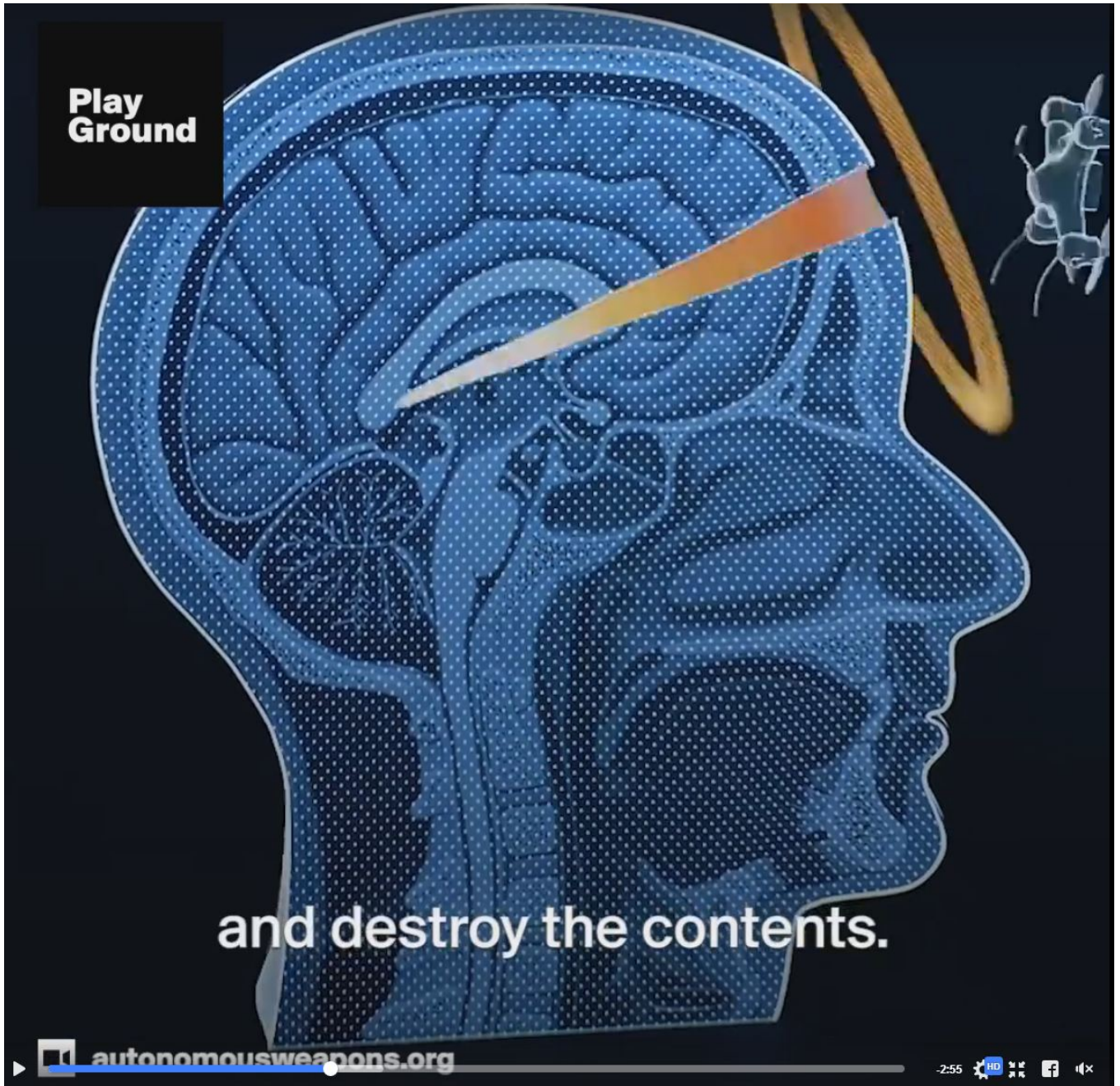
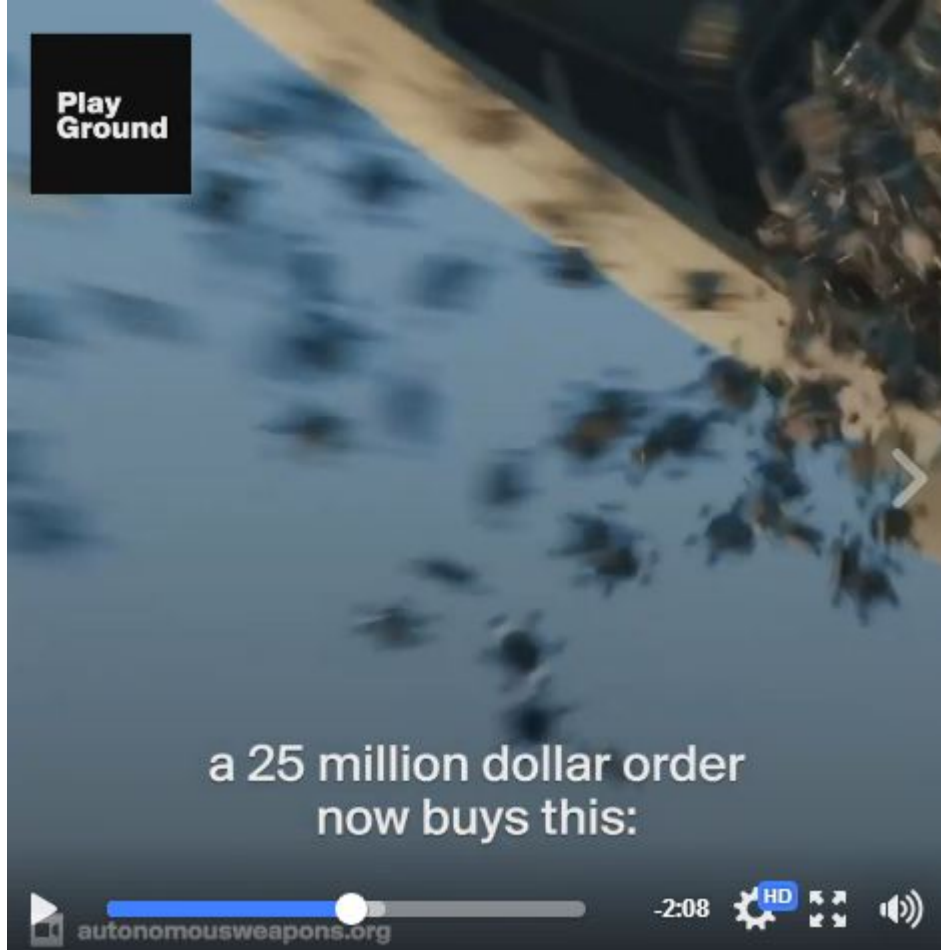


Les ateliers constituants populaires (quotidiens et contagieux) ne sont pas « théoriques » : ils sont une réaction sociale de survie, pragmatique et ultra-prioritaire





À lire absolument :

Théorie du drone, par Grégoire Chamayou

<https://lafabrique.atheles.org/livres/theoriedudrone/>

Nombreux extraits dans ma page '[Précieuses pépites](#)' (cherchez 'Chamayou') :

« Les grandes conquêtes impériales qui furent les nôtres à l'autre bout de la terre parce que nous possédions la mitrailleuse Maxim et, qu'en face, ils n'avaient que des sagaies, nous reviendront en mémoire à la vue de ces nouveaux exploits, où le sang ne coulera plus, ou du moins plus de notre côté, car nous aurons les groupes téléchiriques [machines commandées à distance], alors qu'eux, les pauvres, n'auront que du napalm et du gaz moutarde à leur opposer. »

Anonyme, 14 mai 1964, cité par Grégoire Chamayou dans « Théorie du drone », p 39.

Les ressorts différentiels de l'indignation morale ont leurs mystères. Tandis que la chasse virtuelle aux animaux suscitait un scandale à peu près universel, la chasse à l'homme télécommandée pouvait, à la même époque, prendre tranquillement son essor, dans des formes similaires, sans que personne, parmi ces mêmes acteurs, n'y trouvât rien à redire.

Grégoire Chamayou, « Théorie du drone », p 49.

Une guerre qui requiert de notre part une chasse à l'homme internationale.

George W. Bush, 14 février 2003, cité par Grégoire Chamayou dans « Théorie du drone », p 49.

En 2001, Donald Rumsfeld s'était convaincu que « les techniques utilisées par les Israéliens contre les Palestiniens pouvaient tout simplement être déployées à grande échelle ». Il pensait surtout aux programmes d' « assassinats ciblés » dont l'État d'Israël venait de reconnaître officiellement l'existence. Les territoires occupés étant devenus, comme l'explique Eyal Weizman, « le plus grand laboratoire du monde pour les thanatotactiques aéroportées », il n'était pas étonnant que celles-ci soient exportées.

Mais il restait un problème : « comment organiser le département de la Défense pour les chasses à l'homme ? À l'évidence, confiait Rumsfeld en 2002, nous ne sommes pas bien organisés pour cela à l'heure actuelle. » L'appareil militaire états-unien n'était pas prêt, au début des années 2000, à assurer efficacement à l'échelle mondiale des missions habituellement dévolues à la police dans l'espace

domestique : l'identification, la traque, la localisation et la capture – mais plutôt dans les faits, l'élimination physique – d'individus suspects.
Grégoire Chamayou, « Théorie du drone », p 50.

Quoi qu'il en soit, il fallut s'attacher à définir et imposer une nouvelle doctrine stratégique. Des chercheurs travaillèrent à énoncer les « principes théoriques de la chasse à l'homme » destinés à servir de cadre à ces opérations. George A. Crawford les résuma dans un rapport publié en 2009 [...] Ce texte, qui se proposait de « faire de la chasse à l'homme un des fondements de la stratégie étatsunienne », en appelait notamment à créer une « agence nationale de la chasse à l'homme », instrument indispensable pour « bâtir une force de chasse à l'homme du futur ».

Grégoire Chamayou, « Théorie du drone », p 51.

David Rohde, journaliste au New York Times kidnappé en 2008 et détenu au Waziristan pendant sept mois, fut l'un des premiers occidentaux à décrire les effets que cette surveillance létale persistante produit sur les populations qui la subissent. Évoquant un « enfer sur terre », il ajoute : « les drones étaient terrifiants. Depuis le sol, il est impossible de déterminer qui ou quoi ils sont en train de traquer pendant qu'ils décrivent des cercles au-dessus de votre tête. Le bourdonnement lointain du moteur sonne comme le rappel constant d'une mort imminente. [...] Tout le monde a peur tout le temps. »

Grégoire Chamayou, « Théorie du drone », p 67.

« C'est le plus étrange des rituels bureaucratiques : toutes les semaines, plus d'une centaine de membres du tentaculaire appareil de sécurité nationale se réunissent par téléconférence sécurisée pour dissenter des biographies de terroristes présumés et désigner au président ceux qui doivent être les prochains à mourir. » Cette réunion hebdomadaire a été surnommée, à Washington, le « mardi de la terreur ». Une fois établie, la liste des nominés part à la Maison blanche, où le président [Obama] approuve personnellement, de façon orale, chaque nom. La « kill list » ayant ainsi été validée, les drones se chargent du reste.

Les critères pertinents, pour l'établissement de ces listes de condamnés à mort sans procès, demeurent inconnus. L'administration se refuse à toute précision en la matière.

Grégoire Chamayou, « Théorie du drone », p 69.

Avec le concept de « guerre globale contre la terreur », la violence armée a perdu ses bornes traditionnelles : indéfinie dans le temps, elle l'est aussi dans l'espace. Le monde entier, dit-on, est un champ de bataille. Mais il serait plus exact de dire un terrain de chasse. Car si le rayon de la violence armée se globalise, c'est au nom des impératifs de la traque.

Grégoire Chamayou, « Théorie du drone », p 79.

Comme le rappellent les théoriciens de la chasse à l'homme, « les frontières souveraines comptent parmi les meilleurs alliés » qu'un fugitif puisse avoir.

La Common Law anglaise autorisait autrefois, dans les campagnes, à « mener la chasse aux bêtes de proie nuisibles, tels les renards et les putois, jusque sur la propriété d'autrui ; parce que détruire de telles créatures était réputé d'intérêt public ». C'est ce genre de droit que voudraient aujourd'hui s'arroger les États-Unis, pour des proies humaines, à l'échelle du monde. Il faut, résumait Paul Wolfowitz, « leur dénier tout sanctuaire ».

Ce qui se dessine, c'est un pouvoir invasif se fondant moins sur une notion de droit de conquête que de droit de poursuite. Un droit d'intrusion et d'empiètement universel qui autoriserait à courir sus à la proie partout où elle se réfugie [...]

En devenant stratosphérique, le pouvoir impérial modifie son rapport à l'espace. Il s'agit moins d'occuper un territoire que de le contrôler par le haut en s'assurant la maîtrise des airs. Eyal Weizman explique en ces termes tout un pan de la stratégie israélienne contemporaine, qu'il décrit comme une « politique de la verticalité ». Dans ce modèle, « technologie plutôt qu'occupation », il s'agit de « maintenir la domination sur des zones évacuées par d'autres moyens que le contrôle territorial ». À cette verticalisation du pouvoir correspond une forme d'autorité hors-sol, où tout, chaque individu, chaque maison, chaque rue, « même le plus petit événement sur le terrain peut être surveillé, soumis à des mesures de police ou détruit depuis le ciel.

Grégoire Chamayou, « Théorie du drone », p 80.

Lorsqu'elle est établie, le but immédiat d'une « kill box » [zone dessinée sur une carte géographique] est d'autoriser les forces aériennes à conduire des opérations contre des cibles de surface sans autre coordination avec le commandement. [...] chaque cube devient alors une « zone autonome d'opération » pour les unités combattantes qui en ont la charge. En clair, dans un cube donné, feu à volonté. Une « kill box » est une zone de tuerie temporaire.

Grégoire Chamayou, « Théorie du drone », p 83.

Il s'agit en fait de nano-drones, des robots insectes autonomes capables de marauder en essaim et de « naviguer dans des espaces de plus en plus confinés ». Grâce à des engins de ce type, la violence armée pourrait s'exercer dans de tout petits espaces, dans des micro-cubes de mort. Plutôt que de détruire tout un immeuble pour éliminer un individu, miniaturiser l'arme, passer dans les embrasures et confiner l'impact de l'explosion télécommandée à une seule pièce, voire à un seul corps. Votre chambre ou votre bureau deviennent une zone de guerre. [...]

En redéfinissant la notion de zone de conflit armé comme un lieu mobile rattaché à la personne de l'ennemi, on en arrive à revendiquer, sous couvert de droit des conflits armés, l'équivalent d'un droit à l'exécution extrajudiciaire étendu au monde entier, même en zone de paix, contre tout suspect, hors procédure, y compris contre ses propres citoyens.

Grégoire Chamayou, « Théorie du drone », p 85-87.

La guerre de guérilla a toujours posé problème à des grandes puissances régulièrement empêtrées dans des conflits asymétriques. [...] Le drone apparaît comme la réponse tardive à ce problème historique : il retourne contre la guérilla, mais sous une forme radicalement absolutisée, son vieux principe : priver l'ennemi d'ennemi. Un partisan confronté à une armée de drones ne dispose plus d'aucune cible à attaquer.

Grégoire Chamayou, « Théorie du drone », p 93.

Si vous faites quelque chose pendant suffisamment longtemps, le monde finira par l'accepter. [...] Le droit international progresse par des violations. Nous avons inventé la thèse de l'assassinat ciblé et il nous a fallu l'imposer.

Daniel Reisner, ancien directeur du département juridique de l'armée israélienne, cité par Grégoire Chamayou dans « Théorie du drone », p 231.

Fil Facebook correspondant à ce billet :